

LES CHEMINEMENTS SCOLAIRES AU CSSTL

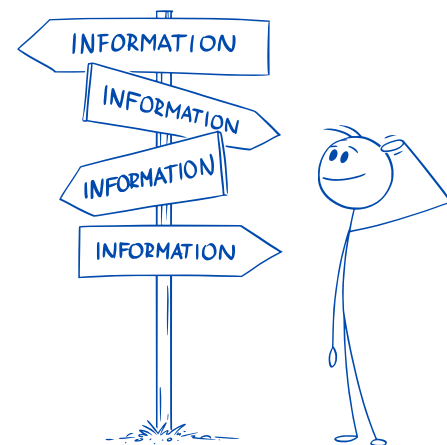
Présentation réalisée par les conseillères pédagogiques en inclusion et en différenciation pédagogique des services éducatifs aux jeunes en collaboration avec Mathilde Lapie, conseillère en orientation

Animée par : Stéphanie Marcoux et Caroline Bertrand

NOS INTENTIONS



S'informer au sujet des différents parcours scolaires (cheminement)



Les différentes classes spécialisées



Être au fait des différents parcours scolaires (cheminement).



Répondre à vos questionnements.

Réussir ensemble!

ORDRE DU JOUR

1

Les types de
classes spécialisées
au CSSTL

2

Les cheminements
scolaires possibles

3

Questions /
Commentaires

1

LES TYPES DE CLASSES SPÉCIALISÉES AU CSSTL

CLASSES DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL (CDG)

pour les élèves ayant un retard global de développement

CLASSES BLEU (TSA)

pour les élèves vivant avec un trouble du spectre de l'autisme

CLASSES PAPILLON (DSA)

pour les élèves présentant des difficultés socioaffectives

CLASSES DE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE

pour les élèves ayant une déficience langagière

CLASSES SPÉCIALISÉES AU CSSTL

CLASSES D'ACCESSIBILITÉ COGNITIVE (D'AC)

pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère

CLASSES DU PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI (PFAE)

pour les élèves qui ont 15 ans au 30 septembre

CLASSE SOUTIEN AUX APPRENTISSAGES (SA)

pour les élèves ayant un très grand retard d'apprentissage en français et en mathématique

Réussir ensemble!

3

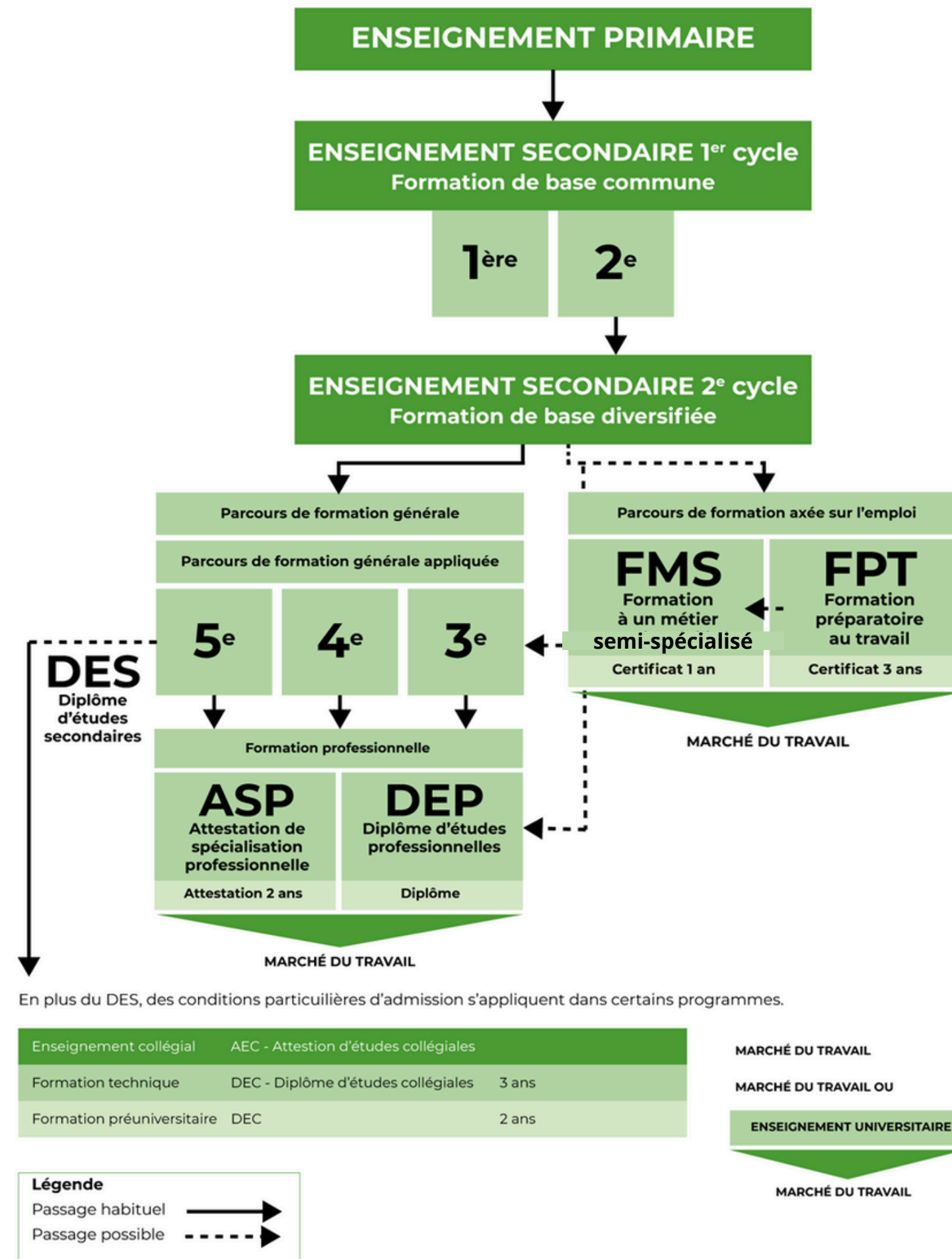
LES CHEMINEMENTS SCOLAIRES AU CSSTL

Réussir ensemble!



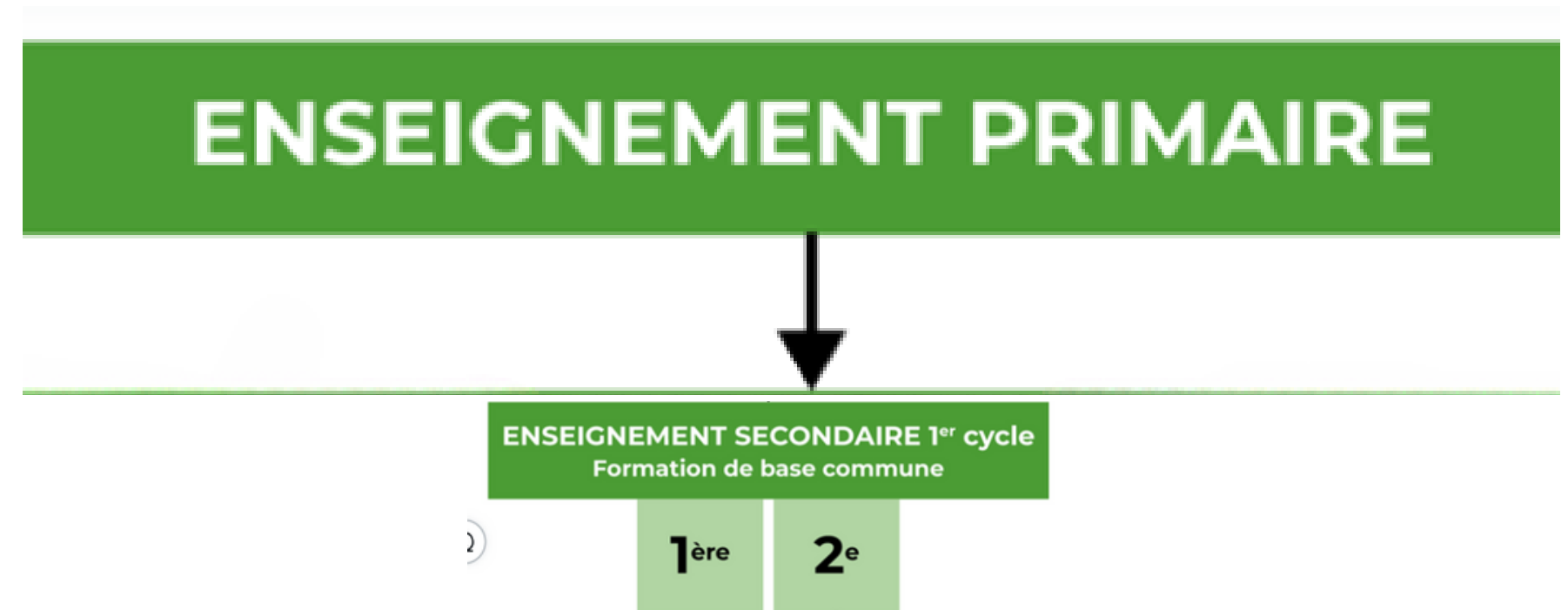
CHEMINEMENTS SCOLAIRES POSSIBLES

L'élève peut cheminer en classe ordinaire ou en classe spécialisée.



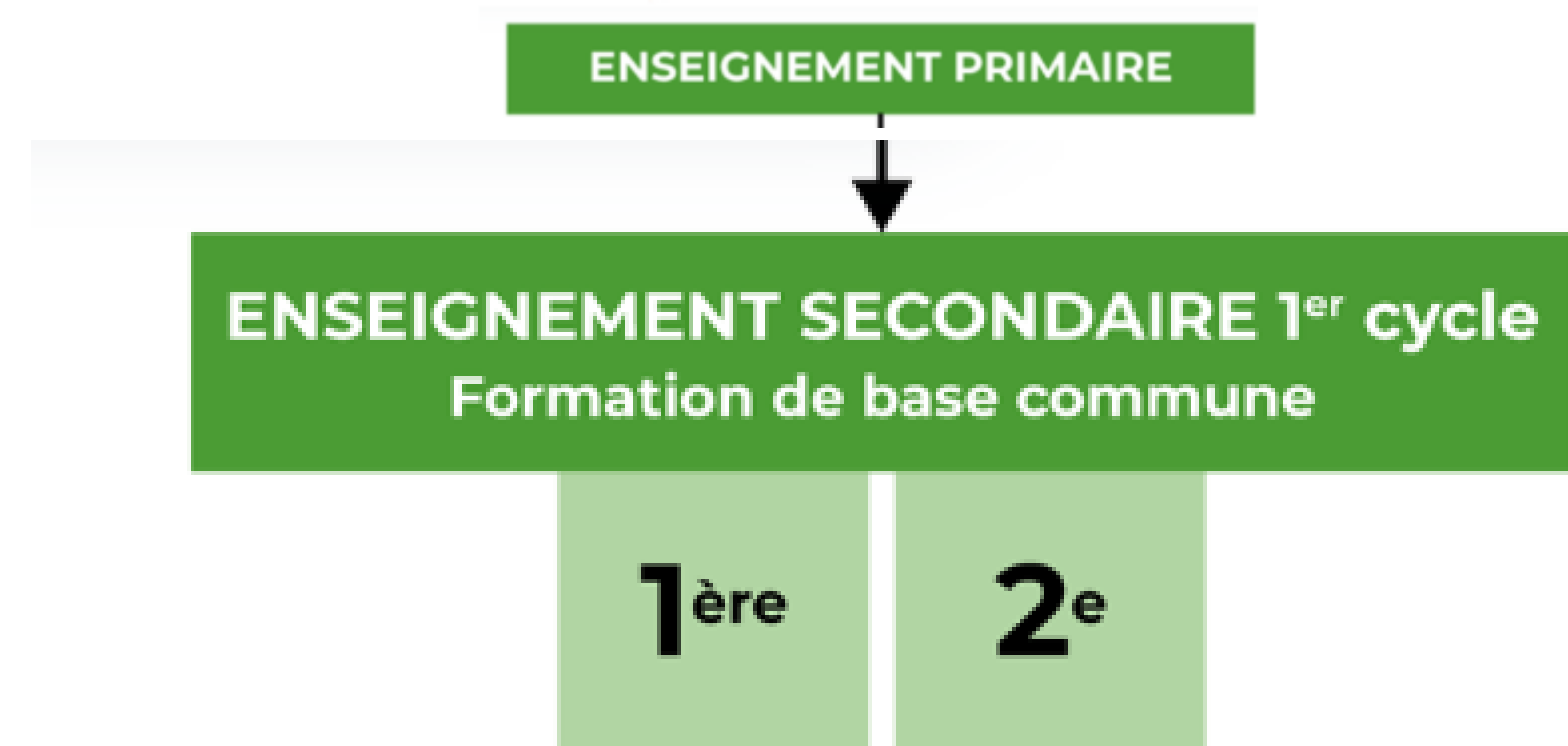
PRIMAIRE

- Le passage vers le secondaire se déroule habituellement après 6 ans d'enseignement du programme du primaire (PFEQ).
- Il est possible de **prolonger un cycle** d'enseignement d'une année, qu'une seule fois au cours du primaire. La décision se prend à la suite d'une discussion dans le cadre de la démarche de révision du plan d'intervention.
- Les années du préscolaire sont distinctes des années du primaire.



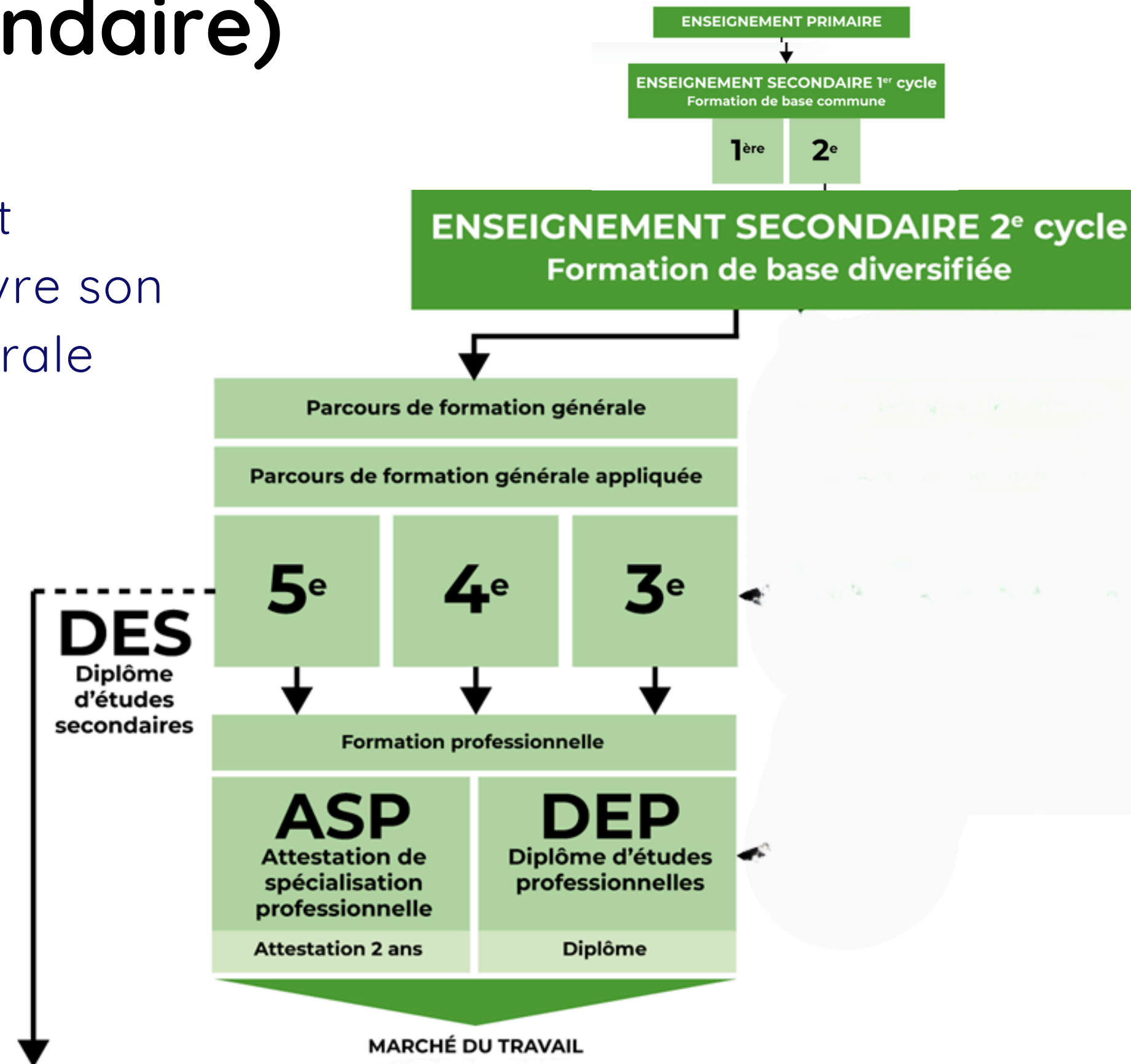
1er cycle secondaire (1re et 2e secondaire)

Il est possible au 1er cycle du secondaire de prolonger d'une année le cycle.



2E CYCLE DU SECONDAIRE (3e, 4e et 5e secondaire)

Lorsque la 2e secondaire est réussie, l'élève peut poursuivre son parcours de formation générale (vers l'obtention du diplôme d'études secondaires).

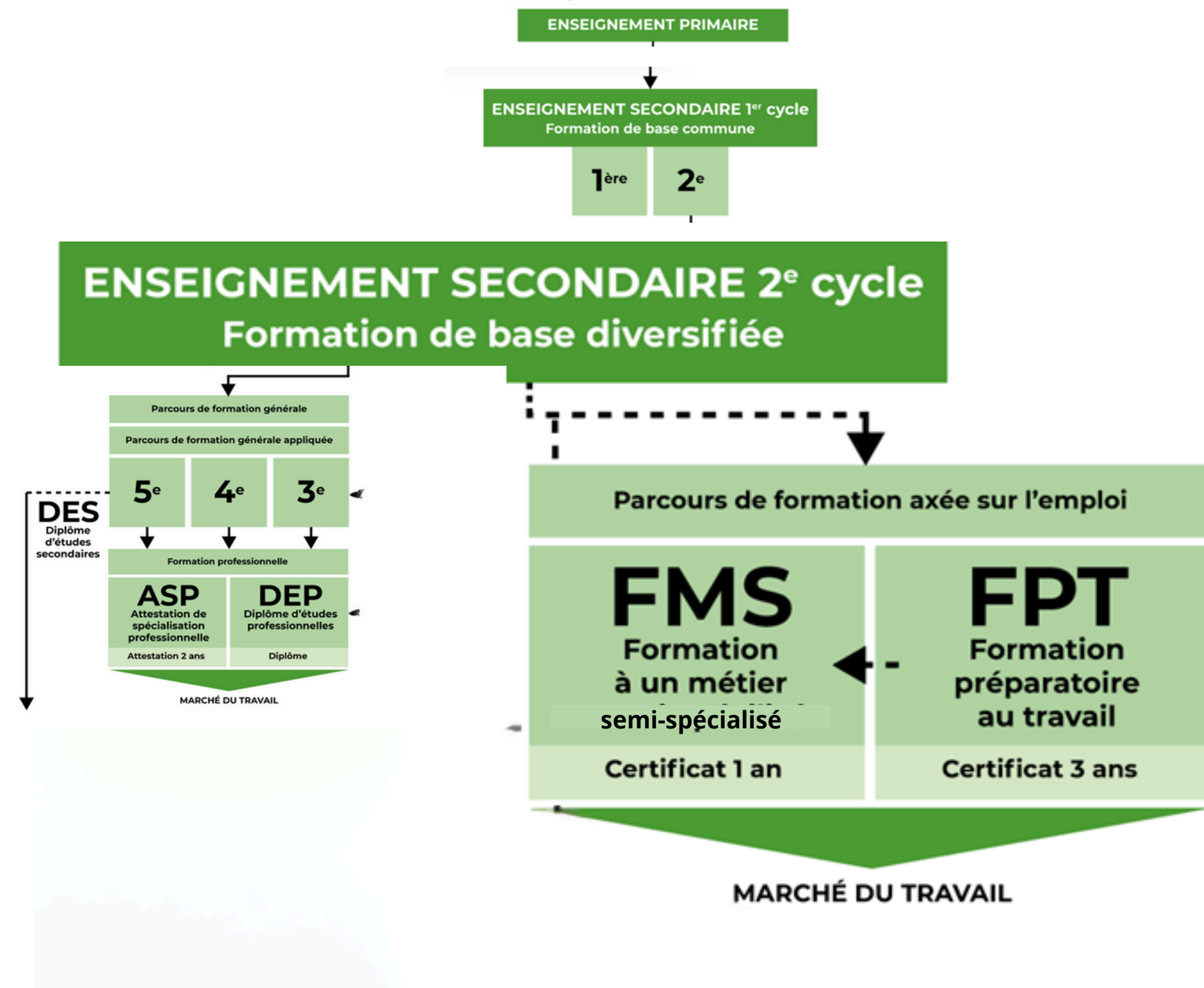


Réussir ensemble!

2E CYCLE DU SECONDAIRE

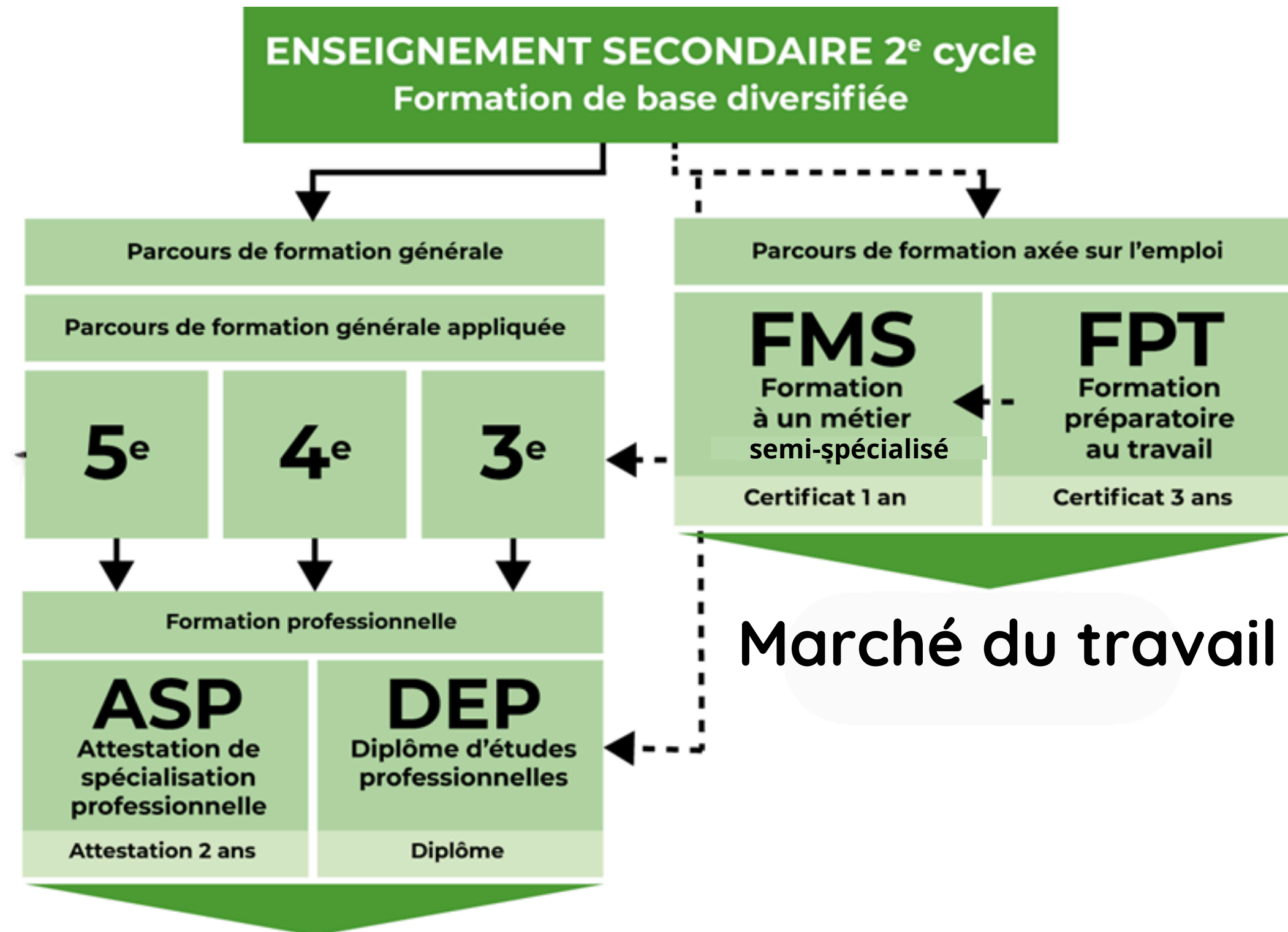
Parcours de formation axé sur l'emploi

- Si l'élève n'atteint pas les exigences des règles de passage pour le 2e cycle du secondaire, l'élève peut poursuivre dans le parcours de formation axé sur l'emploi (vers l'obtention d'une certification).
- Doit avoir 15 ans au 30 septembre.



Réussir ensemble!

PASSAGES POSSIBLES



Marché du travail

L'élève qui est âgé de 16 ans avant le 1er juillet de l'année en cours OU qui est âgé de 15 ans ET qui a un certificat de FMS peut être admis à la formation générale des adultes (FGA).

Réussir ensemble!



Questions

RÉFÉRENCES

Merci

CSSTL, 2023. Différencier en faveur de l'inclusion

MEQ, 2021. Synthèse du plan d'intervention : PFEQ - Le plan d'intervention

MEQ 2021. Documents relatifs à la différenciation pédagogique.

Septembre éditeur 2023. <https://www.systemescolairequebecois.com/>

Ordre des conseillers et conseillères en orientation du Québec, 2025.

<https://espaceparents.org/>

Répertoire des métiers semi-spécialisés

Guide parents EHDAA CSSTL

Info-route FPT